Île-de-France, Essonne
Évry
110 allée de l'Agora

# Patinoire François Le Comte - AGORA - Evry

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA91001089
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France
Degré d'étude : étudié

## Désignation

Dénomination : patinoire

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, AP, 19

## Historique

A la fin des années 1950, la situation de la région parisienne était préoccupante. Une croissance démographique accélérée la dotait de 150 000 habitants supplémentaires chaque année. Son parc de logements était vétuste, inadapté et surpeuplé. Paris concentrait l'essentiel de la vie économique et notamment les emplois de bureaux et la totalité des grands services et équipements de niveau régional. La banlieue, qui comptait 5, 7 millions d'habitants, était sous-équipée et dépendante de la capitale. Le réseau des transports n'avait pas suivi la multiplication des déplacements quotidiens, le métro s'arrêtait aux portes de Paris et il n'existait que 29 km de voies rapides (autoroutes du Sud et de l'Ouest). La structure administrative s'avérait enfin désuète puisque deux départements (la Seine et la Seine-et-Oise) rassemblaient les 9/10e de la population francilienne. La création du District de la région de Paris (1961) , structure de coordination et d'aménagement, la nomination à sa tête de Paul Delouvrier comme délégué régional et l'élaboration par l'IAURP (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne) d'un schéma directeur (1965) furent les points de départ d'une ambitieuse politique d'aménagement. L'une des réponses apportées à cette croissance inéluctable de la région parisienne par ce schéma directeur fut le projet de création de villes nouvelles, qui devaient constituer de vrais centres urbains et pôles d'activités, en réaction aux grands ensembles des années 1950, dans lesquels seule la fonction résidentielle avait été prise en compte [1].
**L'une des cinq villes nouvelles destinées à naître autour de Paris devait s'implanter sur le territoire d'Evry et des trois communes voisines de Bondoufle, Lisses et Courcouronnes**. Le 1er janvier 1968, la Seine-et-Oise disparaît officiellement au profit de trois nouveaux départements, dont l'Essonne. Alors que le choix de Corbeil-Essonnes comme ville-préfecture aurait pu sembler logique, c'est finalement Evry-Petit Bourg (6000 habitants) qui est choisie comme chef-lieu du département. La construction du premier bâtiment de la ville nouvelle, la préfecture, est confiée à l'architecte Guy Lagneau [2]. inaugurée en 1971, elle s'élève au milieu des champs de betteraves, en même temps que sort de terre le premier quartier d'habitation du Parc aux Lièvres. En avril 1969 est instauré l'EPEVRY (Etablissement Public d'Aménagement de la ville d'Evry), chargé d'acquérir des terrains, de les viabiliser, de les revendre avec droit de construire à des promoteurs ou des industriels, ou à l'inverse de constituer des réserves foncières.
**La construction de la patinoire François Le Comte est étroitement liée à l'aménagement de l'Agora**. En 1975, le RER relie Paris à Evry. L'Agora est alors inaugurée : **il s'agit de créer un cœur de ville** où regrouper les commerces, la culture et le sport, articulés à un hypermarché à vocation régionale (Evry 2). D'une surface de 17 000 m2, elle doit comprendre, pour la partie équipements publics, une bibliothèque, un centre d'orientation scolaire et professionnelle, un centre de documentation pédagogique, une Maison départementale de la Jeunesse, une salle des sports-variétés de 1500 places, une salle de théâtre de 600 places, une piscine, une patinoire, un bureau des associations départementales, des services sociaux, une crèche et une halte-garderie - les équipements privés consistant en un drugstore, des cinémas, des

cafés, des établissements de loisirs nocturnes (nightclubs, bowling), des commerces et un restaurant panoramique. Ce centre se veut à la fois multifonctionnel et à l'échelle du piéton car ce n'est que "débarrassé de la contrainte des moyens mécaniques, que le citadin peut participer à la vie urbaine" [3]. Il est donc conçu sur le **modèle de l'architecture de dalle**, avec une séparation des flux automobiles et piétons, tout en étant de dimensions restreintes afin de limiter les déplacements.
**En 1969, l'architecte Jean Le Couteur (1916-2010) est désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre, l'avant-projet et l'esquisse financière de l'Agora,** approuvée en 1971. En 1972, l'EPEVRY est autorisé à engager les travaux. Au carrefour des liaisons entre les quartiers, cet espace polyvalent concentre un grand nombre d'équipements, dits "intégrés", organisés autour d'un hall ouvert sur la place des Terrasses. L'Agora est officiellement inaugurée le 19 mars 1975 par le ministre de l'Equipement, Roger Galley, attirant immédiatement une foule nombreuse [4]. La patinoire ouvre ses portes simultanément.
Elle est nommée François Le Comte en 1994, en hommage au président de la section patinage artistique de l'association sportive SCA 2000 d'Evry, de 1980 à 1991.
[1] "Villes nouvelles : de l'inéluctable au volontarisme bien tempéré, éléments d'un bilan", *Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme (IAU) de la Région Île-de-France*, 1989, n° 87-88, p. 14-22.
[2] JACOB, Delphine. "Pierre Guariche, architecte d'intérieur : la préfecture de l'Essonne ou la modernisation d'une institution de la Ve République", *In Situ* (en ligne), 34, 2018.
[3] "Villes nouvelles, évolution des centres", *Techniques et Architecture*, mai 1980, n° 330, p. 43.
[4] LONGUET, Jacques, "Quand l'homme devient démiurge ou la prodigieuse histoire de la ville nouvelle d'Evry", *Mythologies urbaines, les villes entre histoire et imaginaire*, Rennes, PUR, 2004, p. 145-159.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()
Dates : 1972 (daté par source), 1975 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Le Couteur (architecte, attribution par source), Gérard Khalifa (architecte, attribution par source)

## Description

La patinoire jouxte le centre commercial Evry 2, dans le complexe "Agorasport", qui comprend aussi une piscine (située sous la patinoire), une salle de musculation et un bar-panoramique. [1]
D'une dimension de 52 x 26 m, elle peut accueillir 250 spectateurs assis dans ses gradins.
Elle s'insère dans un volume de plan rectangulaire régulier très épuré, en forme de vague, dont la structure métallique de la couverture est mise en valeur. Le bâtiment est directement accessible depuis la place de l'Agora et sa façade orientale est longée par l'allée de l'Agora, qui est entièrement piétonne et conduit par une rampe à l'Agora.
Les façades latérales sont en béton aveugle et dépourvues de décor, ce qui permet d'apprécier pleinement le volume du bâtiment. La couverture paraboloïde est conçue sur la base d'une structure métallique tridimensionnelle. [2]
La façade nord de la patinoire se compose d'une vaste verrière ouverte sur la patinoire, installée sur un plan incliné, créant l'illusion d'une patinoire en plein air et permettant de faire du patin en profitant d'une lumière généreuse et stable.
La patinoire est équipée d'un bar-panoramique avec des ouvertures donnant directement sur la piste.
---
[1] https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/ark:/43435/1009043/dao/0/1/idsearch:RECH_e070cb70406ffb9a7d7ff2bece80e9ee?id=https%3A%2F%2Farchiwebture.citedelarchitecture.fr%2Fark%3A%2F43435%2F1009043%2Fcanvas%2F0%2F1
[2] Dossier documentaire réalisé dans le cadre de l'étude menée sous la direction de Jean-Paul MIDANT, avec la collaboration de Marc de Fouquet, Pierre Gommier, Sandu Hangan, Hlima Mercuriali, Katia Roux et la promotion du DSA Architecture et Patrimoine ENSA Paris-Belleville, en 2020, pour la campagne de label ACR portant sur la ville nouvelle d'Evry-Courcouronnes. Consultable à la DRAC Île-de-France.

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton
Matériau(x) de couverture : bitume
Plan : plan rectangulaire régulier
Couvrements :
Type(s) de couverture : terrasse

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Protections :

**Cette patinoire a été labellisée "Architecture contemporaine remarquable" (ACR) en 2020.**

Statut de la propriété : propriété publique (Propriété de l'Agglomération Grand-Paris-Sud. )

## Présentation

**La patinoire François Le Comte est le seul équipement sportif intégré au projet de l'Agora à ne pas avoir subi de transformation significative depuis sa construction en 1975**, sous l'égide de l'architecte Jean Le Couteur (1916-2010). Il continue d'être un lieu de rencontre et de convivialité bien connu des habitants, conformément à sa vocation première, au sein de la ville nouvelle d'Evry-Courcouronnes. Ces spécificités lui ont valu de recevoir en 2020 le label "Architecture contemporaine remarquable" (ACR), décerné par le ministère de la Culture.

## Illustrations

Vue générale de l'intérieur de la patinoire.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20229100736NUC4A

Le tour de la piste de la patinoire.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20229100737NUC4A

Vue générale de la structure métallique tridimensionnelle.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20229100739NUC4A

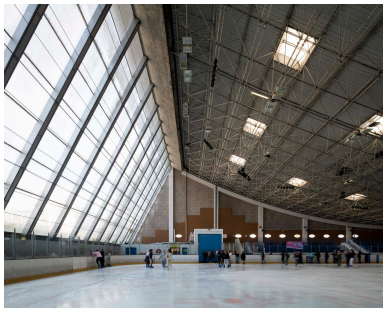

Vue générale de la verrière, qui éclaire de manière latérale la patinoire.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20229100744NUC4A

Vue de la patinoire depuis le bar panoramique.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20229100749NUC4A

Vue générale du bar panoramique.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20229100750NUC4A

Vue latérale de la patinoire avec les ouvertures donnant sur la piste.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20229100753NUC4A

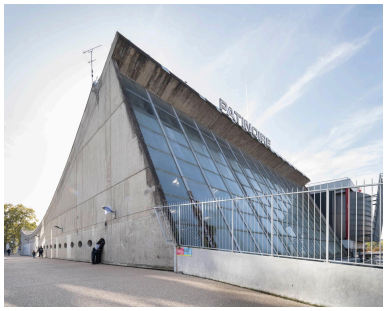


Vue générale de la verrière depuis l'allée de l'Agora.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20229100755NUC4A

Vue générale de la piste.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20229100746NUC4A

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Vue générale de l'intérieur de la patinoire.

IVR11_20229100736NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le tour de la piste de la patinoire.

IVR11_20229100737NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la structure métallique tridimensionnelle.

IVR11_20229100739NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

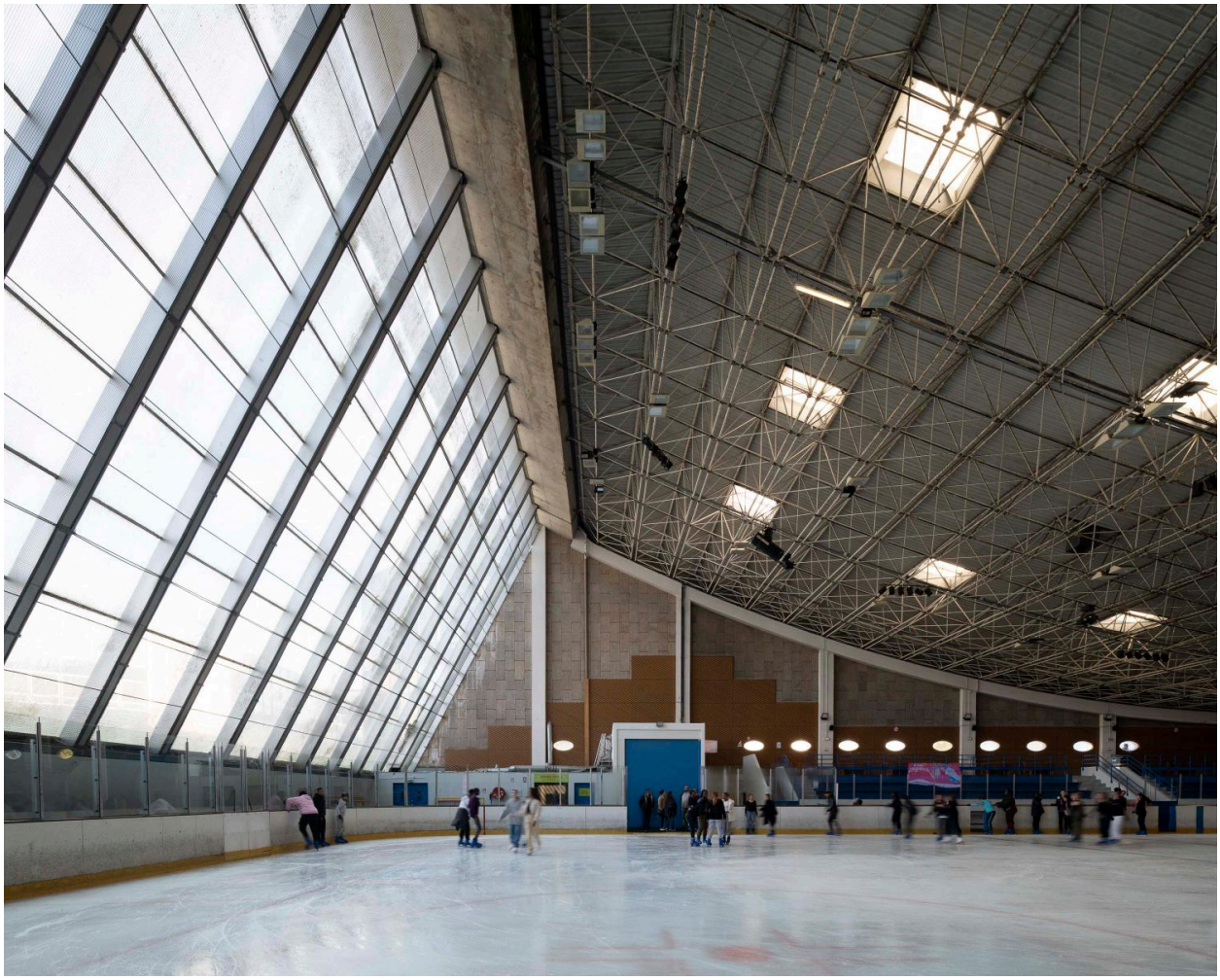

Vue générale de la verrière, qui éclaire de manière latérale la patinoire.

IVR11_20229100744NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la patinoire depuis le bar panoramique.

IVR11_20229100749NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du bar panoramique.

IVR11_20229100750NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue latérale de la patinoire avec les ouvertures donnant sur la piste.

IVR11_20229100753NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la verrière depuis l'allée de l'Agora.

IVR11_20229100755NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la piste.

IVR11_20229100746NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation